



PARENTALITÉ ET COÉDUCATION
TRAVAILLER EN COLLABORATION
AVEC LES FAMILLES

PRÉSENTATION DU MPPE



MISSION ET VALEURS

Depuis près de 30 ans, je consacre ma vie professionnelle à la petite enfance. Après avoir obtenu une maîtrise en sciences humaines, j'ai débuté mon parcours auprès des plus jeunes, en exerçant comme auxiliaire éducatif au sein d'EAJE pendant 5 ans. J'ai ensuite poursuivi ma vocation en devenant éducateur de jeunes enfants, un métier que j'ai exercé avec dévouement pendant 14 ans. Aujourd'hui, en tant que formateur, je mets mon expérience et mes connaissances au service de celles et ceux qui accompagnent les enfants et leurs familles.

Mes valeurs :

Je crois fermement en l'importance de l'écoute, du respect et de la bienveillance dans la relation éducative. Chaque enfant est unique et mon engagement repose sur la conviction qu'il mérite un environnement stimulant et sécurisant pour s'épanouir pleinement. J'accorde également une grande place à l'inclusion, à l'égalité des chances et au soutien des familles dans leur rôle de premiers éducateurs.

Ma mission :

Transmettre, inspirer et guider. Accompagner les professionnels de la petite enfance dans leur montée en compétences, questionner leurs pratiques et enrichir leur savoir-faire au regard des dernières découvertes scientifiques. À travers mes formations, je souhaite contribuer à un monde où la petite enfance est une priorité, pour le bien-être des enfants et des familles.

PUBLIC CIBLE

Des formations spécifiquement conçues pour les assistantes maternelles.

CONTACT

MPPE FORMATION,
Résidence Les Batignoles, bât. 2, avenue Michelet,
13300 Salon-de-Provence
mppeformation@gmail.com



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le rôle de l'assistante maternelle ne se limite pas à l'accueil de l'enfant ; il englobe également une relation étroite avec les familles. La coéducation, fondée sur une collaboration bienveillante entre professionnels et parents, est essentielle au développement harmonieux de l'enfant. Cette formation propose d'acquérir des outils concrets pour instaurer un dialogue constructif avec les familles, mieux comprendre leurs attentes et favoriser une approche éducative partagée.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Comprendre les enjeux de la parentalité et de la coéducation,
- Savoir instaurer une relation de confiance avec les familles,
- Acquérir des outils de communication efficaces pour une collaboration bienveillante,
- Gérer les situations délicates ou conflictuelles avec les parents.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

À l'issue de la formation, les participantes seront capables de :

- Identifier les besoins et attentes des familles en matière d'éducation et d'accueil,
- Clarifier le rôle de l'assistante maternelle dans la coéducation,
- Développer une posture professionnelle favorisant l'écoute et l'échange,
- Savoir poser un cadre éducatif cohérent tout en respectant les valeurs parentales,
- Gérer les incompréhensions et prévenir les tensions.

PROGRAMME DE FORMATION

Titre de la formation : Parentalité et coéducation, travailler en collaboration avec les familles

Durée totale : 7 heures

Public cible : Assistantes maternelles

CONTENU DE LA FORMATION

MATIN

Module 1 : Comprendre la parentalité d'aujourd'hui (1h)

Objectifs :

Identifier les évolutions sociétales et leurs impacts sur la parentalité et la coéducation.

Contenu :

- Définition et évolution de la parentalité,
- Facteurs influençant les pratiques éducatives familiales,
- Les différents styles parentaux et leurs impacts sur l'enfant.

Activités pédagogiques :

- ✓ Présentation interactive avec apports théoriques
- ✓ Échanges autour des représentations et expériences des participantes
- ✓ Étude de cas sur des évolutions récentes de la parentalité.

Module 2 : La coéducation en pratique : un partenariat nécessaire (1h30)

Objectifs :

Clarifier le rôle de l'assistante maternelle et les attentes des parents.

Contenu :

- Définition et principes de la coéducation,
- Les attentes des parents envers les assistantes maternelles,
- Poser un cadre tout en respectant les valeurs familiales,
- Identifier les zones de tension et les leviers de collaboration.

Activités pédagogiques :

- ✓ Mises en situation : analyser différentes attentes parentales
- ✓ Réflexion collective sur le rôle et les limites de l'assistante maternelle
- ✓ Élaboration d'un cadre de collaboration clair.

Module 3 : Communiquer efficacement avec les familles (1h)

Objectifs :

Acquérir des outils de communication bienveillante pour des échanges constructifs.

Contenu :

- Techniques d'écoute active et reformulation,
- Adopter une posture professionnelle face aux parents,
- Adapter sa communication en fonction des profils familiaux.

Activités pédagogiques :

- ✓ Exercices de communication non violente
- ✓ Jeux de rôle sur des situations du quotidien (transmissions, désaccords éducatifs)
- ✓ Débriefing collectif.

APRÈS-MIDI

Module 4 : Gérer les situations délicates et prévenir les conflits (1h30)

Objectifs :

Savoir désamorcer les tensions et accompagner les familles avec bienveillance.

Contenu :

- Identifier les causes des tensions et malentendus,
- Techniques pour prévenir et gérer les conflits,
- Comment poser ses limites tout en maintenant la relation de confiance ?

Activités pédagogiques :

- ✓ Études de cas concrets
- ✓ Simulations et jeux de rôle sur la gestion des conflits
- ✓ Analyse collective des bonnes pratiques.

Module 5 : Construire un projet de coéducation (1h)

Objectifs :

Mettre en place une collaboration efficace et durable avec les familles.

Contenu :

- Formaliser un projet de coéducation,
- Impliquer les familles dans la vie quotidienne de l'accueil,
- Valoriser les pratiques éducatives des parents et des assistantes maternelles.

Activités pédagogiques :

- ✓ Atelier de co-construction d'outils facilitant la coéducation,
- ✓ Partage d'expériences et brainstorming collectif,
- ✓ Création d'un plan d'action individualisé.

Module 6 : Évaluation et consolidation des acquis (1h)

Objectifs :

Assurer une mise en pratique efficace des notions abordées.

Contenu :

- Évaluation des acquis et des stratégies mises en place,
- Identification des points forts et des axes d'amélioration,
- Perspectives d'application à long terme.

Activités pédagogiques :

- ✓ Tour de table et retour sur la formation,
- ✓ Exercices pratiques de mise en situation,
- ✓ Remise d'un guide méthodologique pour la coéducation.



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES



MÉTHODES UTILISÉES

- Alternance entre apports théoriques et exercices pratiques,
- Visionnage et études de cas,
- Échanges interactifs pour favoriser les retours d'expérience.

SUPPORTS FOURNIS

- Livret d'accompagnement,
- Supports pédagogiques fournis aux participantes.

POINTS FORTS DE LA FORMATION

- Adaptée aux contraintes et réalités des assistantes maternelles,
- Formation courte mais dense, avec des outils immédiatement applicables,
- Basée sur des recherches récentes en neurosciences et en développement de l'enfant.

ORGANISATION PRATIQUE

DURÉE ET RÉPARTITION DE LA FORMATION

La formation « Parentalité et coéducation : travailler en collaboration avec les familles » est conçue pour une durée totale de 7 heures, adaptée aux contraintes professionnelles des assistantes maternelles. Plusieurs formats sont proposés pour permettre une flexibilité maximale :

- **En une journée complète :**
Horaire : de 9h à 17h, avec une pause déjeuner d'1 heure (12h30-13h30).
- **En week-end :**
Horaire : une journée entière le samedi ou le dimanche (9h à 17h, pause incluse).
- **En deux soirées :**
Horaire : deux sessions de 3h30, généralement de 18h à 21h30 (selon les disponibilités).

LIEU DE FORMATION

1. Présentiel :

Les formations auront lieu au sein de votre lieu de travail ou de votre domicile.

2. Distanciel (optionnel) :

La formation peut également être dispensée à distance, via une plateforme de visioconférence conviviale et intuitive. Les apprenants recevront un lien et les instructions pour se connecter avant la session.



HORAIRES TYPES

Formation d'une journée complète (week-end inclus) :

- ✓ 09h00-10h00 : Session 1 (comprendre la parentalité d'aujourd'hui),
- ✓ 10h00-11h30 : Session 2 (la coéducation en pratique : un partenariat nécessaire),
- ✓ 11h30-12h30 : Session 3 (communiquer efficacement avec les familles),
- ✓ 12h30-13h30 : Pause déjeuner,
- ✓ 13h30-15h00 : Session 3 (gérer les situations délicates et prévenir les conflits),
- ✓ 15h00-16h00 : Session 4 (construire un projet de coéducation),
- ✓ 16h00-17h00 : Session 5 (évaluation et consolidation des acquis).

Formation en deux soirées :

Soirée 1 (3h30) :

- ✓ 18h00-19h00 : Comprendre la parentalité d'aujourd'hui,
- ✓ 19h00-20h30 : La coéducation en pratique, un partenariat nécessaire,
- ✓ 20h30-21h30 : Communiquer efficacement avec les familles.

Soirée 2 (3h30) :

- ✓ 18h00-19h30 : Gérer les situations délicates et prévenir les conflits,
- ✓ 19h30-20h30 : Construire un projet de coéducation,
- ✓ 20h30-21h30 : Évaluation et consolidation des acquis.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- **Inscription en ligne** : Formulaire à remplir sur mppeformation.fr
- **Inscription par email** : mppeformation@gmail.com

Pièces à fournir :

- ✓ Copie de l'agrément d'assistante maternelle,
- ✓ Photocopie d'une pièce d'identité.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- **Avant la formation** : Positionnement pour identifier les attentes et niveaux de compétences,
- **Pendant la formation** : Exercices pratiques, quiz, échanges,
- **Après la formation** : Évaluation finale (test, mise en situation),
- **Livrable final** : Attestation de suivi ou de compétences.

TARIF DE GROUPE

(max. : 15 apprenants)

COÛT DE LA FORMATION

Le tarif pour une formation de 7 heures est de **280,00 € TTC**, ce qui représente un coût approximatif de **19,00 € TTC par personne** pour un groupe complet.

Conseil : Invitez les parents pour réduire le montant de la facture et enrichissez la réputation de votre lieu d'accueil.

Ce prix inclut :

- Les frais pédagogiques,
- Les supports de formation fournis,
- Un suivi individuel après formation.

Modalités de paiement :

Le règlement peut être effectué par l'une des trois options suivantes :

- Virement bancaire (RIB fourni lors de l'inscription),
- Chèques (possibilité de régler en une ou plusieurs fois),
- Espèces (contre remise d'un reçu).

Échelonnement possible :

Le paiement peut être réparti en trois mensualités sur une période maximale de 3 mois :

- Première échéance : 100,00 € à la réservation,
- Deuxième échéance : 90,00 € au début de la formation,
- Troisième échéance : 90,00 € au plus tard dans le mois suivant la formation.

Modalités d'annulation :

- En cas de désistement jusqu'à 7 jours avant la date de formation, un remboursement intégral sera effectué,
- Pour un désistement à moins de 7 jours, 50 % du montant total sera retenu pour couvrir les frais administratifs.

*Parce que votre métier ne vous permet pas
de suivre des formations, les formations
viennent à vous !*

mppeformation.fr

